

Section Régionale de Lorraine

Compte rendu non exhaustif du CTR qui s'est réuni le 28 novembre 2014

Etaient à l'ordre du jour de cette réunion de CTR :

- approbation du PV de la réunion du 6 juin 2014
- nouvelle organisation du système d'inspection du travail (effectifs, fonctionnement dans les UC, URACLI et pôle T Régional
- ressources humaines 2014 et projections 2015
- rémunérations accessoires et reliquat 2014
- action sociale : participation aux repas en 2015
- ponts 2015
- divers

A noter que nous participions, là, au premier CTR réuni depuis le 6 juin, l'intersyndicale ayant choisi de ne plus siéger tant que les conditions d'un dialogue social de qualité ne seraient pas rétablies : nous avons ainsi boycotté les réunions prévues le 11 juillet puis le 18 juillet.

❑ Evolution des services et Ministère mort

- La directrice régionale est partie de ce point de l'ordre du jour pour nous faire une présentation sommaire du contexte mouvant dans lequel les services vont évoluer dans un proche avenir.

Les services vont être rapidement ébranlés par le projet de loi relatif à la délimitation des régions, par le projet de loi Notre (nouvelle organisation des territoires de la République) et par la revue des missions.

-projet de loi sur la délimitation des régions. Nous passerons à 13 régions. Un préfet préfigurateur par région sera **nommé en mars, puis en avril, un préfigurateur par service déconcentré. Il devrait donc y avoir 13 Directe préfigurateurs. Une des conséquences de cette réforme pourrait être le renforcement du rôle des préfets de départements** mais aussi des UT.... On pourrait par ailleurs imaginer la création d'UT interdépartementales.

Des emplois vont certainement disparaître, d'autres être reconfigurés. Pour notre future grande région, ALCA, le chef-lieu sera situé à Strasbourg.

-projet de loi Notre qui tend à confier de nouvelles compétences aux régions et à renforcer leur rôle en matière de développement économique

-revue des missions dont l'objet est de « réinterroger la pertinence des missions de l'Etat » et des institutions organisatrices des services publics. :

Tout cela est bien inquiétant pour l'avenir des services qui vont à nouveau être dans la tourmente ! L'Etat va encore une fois se débarrasser de pans entiers de missions qu'il assurait jusque-là ! Les suppressions d'emploi continueront donc de plus belle !

-la directrice régionale a ensuite longuement commenté un diaporama sur la mise en œuvre du Ministère Mort, et nous a donné des précisions sur la face cachée de la réforme, c'est-à-dire sur sa déclinaison côté Emploi. Nous avons ainsi appris que les CDET (chargés de développement de l'emploi et des territoires, nouvelle appellation des CMAT) avaient maintenant une fiche de poste et qu'ils auraient désormais un rôle d'impulsion sur les territoires dont ils sont chargés. Elle nous a aussi donné des indications sur la nouvelle gouvernance du SPE et sur le rôle des Direccte dans les nouveaux CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de l'Orientation et de la Formation Professionnelle), coprésidés par les préfets de région et les présidents de conseils régionaux.

-Madame GIUGANTI a ensuite annoncé que tous les agents du système d'inspection de Lorraine seraient invités à une réunion le 16 janvier 2015, afin de faire le point sur la mise en œuvre de la réforme. Un CTR, dans sa nouvelle composition, sera convoqué juste avant cette réunion.

❑ **ressources humaines**

Nous apprenons, à la lecture des documents fournis, que 36 agents devraient vraisemblablement partir en retraite d'ici 2017. Lorsqu'on sait que la Direccte a perdu une centaine d'agents depuis 2011, ça fait froid dans le dos !

Notons qu'en 2015, l'effectif budgétaire diminue encore de 7 postes ! Cette baisse pourrait être ainsi répartie : + 6 A, - 9 B, - 4 C.

La Direccte va, dans son dialogue de gestion avec la DRH, déclarer prioritaires les postes suivants :

-4 C pour des postes d'assistants de contrôle (recrutés par le biais de la bourse inter-administrative des emplois publics)

IEP)

-un poste de DAT dans la Meuse

-un poste d'ingénieur de prévention

-le poste de RUT 88

-un chargé d'études SEVE

-un poste de chef de service SEVE

❑ **rémunérations accessoires**

-notification du 30 juillet 2014 : une revalorisation de 0,45 % que nous avons déjà perçue et une enveloppe de repositionnement

-notification du 29 octobre 2014 du reliquat national avec une enveloppe de 95574 euros répartis à tous dans la limite des plafonds et du reliquat local attribué à 45 agents (« ayant eu des sujétions particulières ») sur la base de 145 euros.

❑ **« ponts » 2015**

Comme chaque année, la DR nous propose plusieurs jours de congés obligatoires, à prendre sur les congés, les JRTT ou les récupérations.

Il y en aura 4 pour 2015 : le 2 janvier, le 15 mai, le 13 juillet et le 24 décembre. Comme d'habitude, il s'agit de jours de fermeture de la préfecture de région et, donc, de la Cité Administrative de Metz.... A noter que le 24 décembre n'est pas un vrai pont !

Comme les années précédentes, nous avons rappelé notre opposition aux ponts obligatoires qui tendent à rogner le nombre de jours de congés à la convenance des agents et n'arrangent pas forcément tous les agents.

Nous ne nous sommes cependant pas opposés à cette proposition

Le vote : CGT, CFDT et UNSA : Pour. SUD et FSU : Abstention. FO : contre.

❑ **action sociale :**

La direction propose d'augmenter la part de participation aux repas des agents, dans le cadre des cantines : Pour l'actuelle participation de L'Etat de 3,70 euros proposition de passer à 4 euros, puis pour la participation de 3,40 à 3,60 euros et pour celle de 2,2 à 2,4 euros .

Tous les syndicats ont voté favorablement à cette proposition.

❑ **travaux à la Cité Administrative de Metz :**

Les travaux ont commencé à la cité administrative pour l'accueil de l'UT 57.

Ces travaux provoquent de nombreuses nuisances et désagréments pour nos collègues déjà installés sur place. L'insonorisation des cloisons pour les bureaux des collègues recevant du public a été acceptée par la préfecture.

Ces travaux ont entraîné du bruit, de la poussière avec des matériaux contenant de l'amiante et donc des risques pour les salariés des entreprises intervenantes et pour nos collègues qui y travaillent. La CFDT a informé la direction des nuisances et des dangers liés à ces travaux en consignait un avis dans un registre prévu à cet effet.

Nous avons demandé à la direction ce qui avait été fait en réponse à la CFDT ?

A priori Mme GIUGANTI a appelé le collègue de la CFDT aussitôt.

Outre les nuisances et le danger que cela représente, il y a la carence d'information aux collègues travaillant à la cité.

La direction a invoqué que le planning d'ordonnancement du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage n'avait pas été transmis au secrétariat général de la Direccte.

La direction a prévu d'inscrire sur l'intranet le calendrier des travaux !

❑ **Points divers :**

- avancement

Nous avons abordé une question spécifique relative à l'avancement des collègues contrôleurs en hors classe. Dans le cadre de la dernière CAP, une collègue classée seconde l'année dernière sur la liste établie par la direction de l'UT 57 ne s'est pas retrouvée première cette année et n'est donc pas passée en hors-classe. Un autre collègue, affecté en section d'inspection, ayant moins d'ancienneté dans le grade a eu cette promotion. Il a fait valoir le fait qu'il allait accepter le contrôle des entreprises de plus de 50 salariés si sa promotion dans le grade supérieur était acceptée par la direction... Nous avons rappelé que nous tenons particulièrement au respect de critères objectifs notamment celui de l'ancienneté.

Encore un effet pervers de la réforme que nous combattons fermement !

-surcroît de travail lié aux élections professionnelles

Nous avons enfin abordé la situation des agents de la SAGEF à l'UT 57 qui ont dû travailler après 19 h pour la reprographie et la mise sous pli du matériel électoral et avons demandé que ces heures travaillées au-delà de 19 heures soient bien comptabilisées. La directrice régionale a accédé à notre demande.

Marie-Odile FONTAINE et Luc RAUCY, représentants FSU au
CTR de Lorraine